



Achat deriveur a un club de voile

Par **rodrigue**, le **23/09/2008** à **13:53**

lors d' une réunion a mon club de voile samedi

j ai achetè un dèriveur , payè devant 6 ou 8 tèmoins
et reçu l acte de vente du secretaire

hier j y retourne pour le ramener et là , on me dit qu'il n est pas encore a moi
et qu il ne sortira pas du club

faut que je prouve que , la personne qui me l'a vendu (c est le president de ce club) possede
bien les documents prouvant qu il est bien a lui

je ne vois pas le rapport me concernant que dois je leur repondre

merci beaucoup